

Tél. Rural: 389 — Livraison à domicile
Le Salon du Meuble Enrg.
Edifice Gagnon, 1ère Avenue
ST-GEORGES, BEAUCE
Machines à coudre, Machines à laver,
Poêles, Radios, Prélart, Studio, Glacière,
Set de chambre, Set de salon, Literie.
Une visite vous convaincra.

Rédaction et administration à Saint-Georges de Beauce

LE PROGRES

DE ST-GEORGES

Rexall
DRUGS
COIN ST-ANTOINE — 1ère AVE
ST-GEORGES-EST Clé BEAUCE

Rédacteur : LAVAL CLICHEVOL 4, No 36

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, le 21 janvier 1948

Directeur-proprétaire: Dr. H.-G. Dr. H. G. HEBERT

Election très calmes

Deux candidats élus dès mercredi. — M. A. Veilleux se retire. — M. le Dr Ph. Gagnon élu. — MM. Baril et Boucher, nouveaux conseillers. — Elections et démocratie.

Des élections calmes comme il ne s'en était pas vu depuis longtemps ont marqué l'année 1948 d'un signe nouveau. Malgré l'importance des sujets à résoudre, tels l'aqueduc, construction de rues, élévation de St-Georges au rang de ville, avec ce que cela comportera de problèmes nouveaux, les électeurs ont été privés de discours, de luttes, et de tout l'attirail habituel de nos élections.

Comment expliquer qu'on s'entre-déchire à belles dents pour des inutilités alors qu'il y a silence quand il faudrait parler, discuter, faire la lumière sur l'importance des problèmes que nous confrontons?

Cette interrogation amène à l'esprit le concept "démocratie" brassé à toutes les sauces.

Qu'est-ce à dire? gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, quand celui-ci se désintéresse des faits et ne regarde que les hommes!

Les données se compliquent du fait des clans, des cliques, des chefs qui forment l'opinion publique. Dans le cas qui nous concerne les "cliques" (sans ironie envers qui que ce soit) n'ont pas fait de luttes, n'ont pas éclairé l'opinion populaire.

Ce n'est pas que nous approuvions les querelles électorales telles que nous les connaissons, loin de là! Nous situons le problème au-delà des partis ou clans. Mais nous constatons que lorsque ceux-ci n'entrent pas en action, rien ne se fait.

Que penser alors de notre "démocratie populaire", de "l'opinion publique" et de tous les beaux principes évoqués par les orateurs d'estrades, et de leurs flatteries au bon peuple éveillé, conscient, qui sait juger, etc.?

Leurre! leurre!
On a là une preuve que ce ne sont pas les citoyens, en tant qu'individus qui font les élections. Mais ce sont les masses, en tant que partisans.

L'opinion publique n'existe pas. Il n'y a que l'opinion des chefs. Et s'il y a opinion publique, elle est formée par les chefs; ce qui revient à l'affirmation précédente.

Lorsque l'élite, d'où sortent habituellement nos hommes publics, est honnête, désintéressée, il n'y a guère d'inconvénients. Dans le cas contraire, c'est la démocratie qui triomphe. Et l'on sait ce que cela vous a si souvent valu!

Aussi, en étendant la question sur le plan national, ou même international, que penser du suffrage universel?

Jusqu'à nos jours ce fut peut-être le système représentatif populaire le plus pratique. Notre conception de l'échevin ou du député, délégué du peuple qui l'a mandaté pour un nombre déterminé d'années est-elle la bonne? Ce mandat qui implique l'abdication tacite du droit des électeurs au gouvernement et le droit, pour l'élu, d'agir selon sa volonté, même contre les desirs du peuple serait-il le sommet de l'idéal démocratique?

Dans le cas contraire, si chaque individu avait son mot à dire, et si chaque élu l'était isolément, sur son propre programme n'y aurait-il pas impossibilité de gouverner? Une politique individualiste n'amènerait-elle pas l'anarchie? Les partis deviennent alors une nécessité, avec ce que cela comporte d'influence de la caisse électoriale.

Le système idéal serait celui pratiqué en Suisse, du plébiscite, ou referendum, sur les questions importantes. Là, l'électeur garde ses droits. Encore là, évidemment, les partis ont leur mot à dire. Mais lorsque l'électeur a, devant lui, un problème concret, il doit l'étudier un peu plus attentivement. Il y a loin du vague des programmes de nos partis politiques.

Ici, pour revenir à nos élections, dont nous nous sommes servi comme prétexte à l'émission de ces réflexions, on voit que c'est, de nos jours, une impossibilité. Le clan, le parti a trop d'emprise. L'électeur ne pense pas assez par lui-même; il pense avec les autres, en groupe.

On constate alors l'immensité du problème de nos Chambres de Commerce qui insistent à chaque scrutin populaire, pour que le citoyen se serve intelligemment de son droit de vote. Il faudra pour cela libérer l'électeur de l'esclavage de l'esprit de parti.

Tâche ardue!

Pour revenir à nos nouveaux élus, nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs fonctions. Ils se rappelleront, lorsqu'il faudra poser un geste leur serment d'office et l'intérêt public général.

Intervention efficace du Jeune Commerce

Visite du Surint. et de son assistant, MM. Flynn et Clark. — Le Québec Central. — Horaire, courrier, signaux et propreté sur les trains. — Nouvelles rencontres le 9 février.

A la suite d'une requête du Jeune Commerce dont nous parlions la semaine dernière, le surintendant du Québec Central, M. Flynn et son assistant, M. Clark, tous deux de Sherbrooke se présentaient aux officiers du Jeune Commerce mardi matin, le 20 dernier.

La discussion porta sur l'horaire des trains qu'on voudrait voir rétablir aux conditions de l'an dernier. Il a aussi été demandé de faire l'expédition du courrier du midi par camion, tout comme la chose se pratique le soir. Le trajet est de Vallée à St-Georges.

Il a aussi été question des signaux aux passages à niveau et de la bonne tenue et propreté sur les trains.

Cette réunion groupait, outre MM. Flynn et Clark, M. C. Clément de Beauceville, MM. Adalbert Gagné et Arthur Paquet, de la Cham-

bre senior, MM. Gérard Thibaut, Pierre Morisset, M.D., Armand Catellier, Marc Roberge, Vincent Rodrigue, représentants de la Chambre de Commerce des Jeunes accompagnés du secrétaire, M. Roger Boluc et de son président, M. Colomb Cliche.

Tous les intéressés se sont dits très satisfaits de ces discussions préliminaires empreintes de sérieux.

Le 9 février, les mêmes MM. Flynn et Clark reviendront à St-Georges avec toute la documentation désirée et s'adresseront aux membres du Jeune Commerce. Cette réunion coïncidera avec leur assemblée générale.

Des représentants des Chambres de Commerce de St-Géme, Beauceville et St-Joseph sont invités à cette assemblée.

Hommage à l'Oncle Victor au Questionnaire

Dimanche dernier se continuait la série des Questionnaires de la Jeunesse organisés par la Ligue du Sacré-Coeur. Le succès fut tout aussi grand que les mois précédents.

Voici la liste des participants et des heureux gagnants.
1er prix: Mlle Bernadette Laroche, élève de Mme Emile Dulac. Ensemble plume réservoir et crayon.

2ème prix: Mlle Lucille Couture, élève du Couvent du Bon Pasteur. Ensemble plume réservoir et crayon.

3ème prix: M. Dale Pozer, élève de Mlle Margaret O'Farrell. Plume réservoir.

4ème prix: M. Denis Carrier, élève de Mlle Rachel Bourque. Dictionnaire Larousse.

Banques données par l'Oncle Victor avec \$1.00: M. Louis-Jacques Bourque, Mlle Lise Richard, MM. Jacques Turcotte, Jean-Ls Turcotte et Jean-Claude Marcoux.

- Concurrents**
St-Georges-Est:
Ecole No 2, institutrice Mlle Rachel Bourque: M. Denis Carrier.
Ecole No 4, institutrice Mme Georges Morin: M. Victor Lesnard.
Ecole No 6, institutrice Mlle Marie-Claire Roy: Mlle Mary Line Gilbert.
Ecole No 7, institutrice Mlle Cécile Bégin: M. Yves-Marie Bégin.
Ecole No 9, institutrice, Mme Emile Dulac: Mlle Bernadette Laroche.
Ecole No 10, institutrice Mlle Rachel Rodrigue: M. Renaud Poulin.
Ecole No 11, institutrice Mme Florent Paquet: Mlle Paulette Boucher.
Ecole No 13, institutrice Mlle Agathe Roy: Mlle Lilianne Thibaut.
Ecole No 3, institutrice Mlle Gisèle Dutil: Mlle Lise Richard, M. Adèle Paquet.
Ecole Anglaise, institutrice Mlle Margaret O'Farrell: M. Dale Pozer.

St-Georges-Ouest:
Ecole No 1, institutrice Mlle Julie Veilleux: M. Jean-Louis Turcotte.
Ecole No 2, institutrice Mlle Marie-Paule Pomerleau: Mlle

Paulette Bourque.
Ecole No 3, institutrice Mlle Francine Loubier: Mlle Claudette Rancourt.
Ecole No 4, institutrice Mlle Madeleine Tanguay: M. Jacques Turcotte.
Ecole No 5, institutrice Mlle Edith Morin: M. Louis-Jacques Bourque.
Ecole No 6, institutrice Mlle Fleur-Ange Bourque: Mlle Lise Dutil.
Couvent du Bon Pasteur: Mlles Lucille Couture et Linette Boucher.
Collège des Frères de la Charité: MM. Georges-Emile Champagne et Jean-Claude Marcoux.
M. le Dr Samuel Bouchard avait ouvert la séance en présentant M. J.-A. Lemieux, trésorier de la Ligue du Sacré-Coeur.
M. Lemieux expliqua l'organisation du 4ème Questionnaire de la Jeunesse pour les élèves des 7èmes années des écoles de la paroisse et souhaita la bienvenue à l'auditoire, remplissant la salle paroissiale.
A l'intermission, Mlle Francine Drouin chanta une couple de chansons, accompagnées de la guitare. Une adresse fut lue à l'Oncle Victor par Mlle Rita Bolduc, fille de M. et Mme Edouard Bolduc, de l'école de Mme Emile Dulac.
Remerciements par l'Oncle Victor.
Mlle Boluc s'acquitta élégamment de sa charge. Après avoir transmis les vœux des enfants et de la Ligue, l'adresse s'attardait un peu sur la grande part prise par l'Oncle Victor dans le succès du Questionnaire.
Le prochain questionnaire sera présenté le 15 février prochain. Il devrait être plus instructif encore vu que les participants seront les élèves des 8e, 9e, 10e degrés des écoles de la paroisse, du Couvent, du Collège ainsi que des représentants du Séminaire et du pré-classique.
L'Union Nationale à la radio
La prochaine causerie politique de l'Union Nationale sera prononcée au poste CKAC dimanche, 25 janvier, de 7 h. à 7 h. 15, par monsieur Lévis Lorrain, journaliste et publiciste.

Ils doivent donner le bon exemple. Car le peuple imite toujours sur une plus grande mesure, le geste des "grands".
J. G. L.

Le Club Musical des Jeunes

La première partie du concert du Club Musical, le 13 janvier, était formée de quelques valses de Strauss, de deux pièces de Chopin: "Polonaise pour violoncelle" et "Impromptu op. 29", du "Rêve d'Amour" de Liszt, et de l'"Ombre Légère" de Mayerber, chanté par Lily Pons.

L'oeuvre principale au programme: "La Symphonie Concertante pour instruments à vent", de Mozart, enregistrée par l'Orchestre de Philadelphie, a été très appréciée des auditeurs.

Deux prix de présence ont été tirés au hasard: "Les murmures de la Forêt" extrait de "Seigfried" de Wagner, gagné par mademoiselle Pierrette Lacroix, et "Les Neuf Symphonies de Beethoven", volume du Père René Girard, s.j., remis à M. Noël-Pierre Poulin. Ces prix nous ont été fournis par une généreuse amie du Club.

Notre artiste invité, M. Jacques Belle-Isle, a chanté pour nous, accompagné par mademoiselle Hélène Dionne: "L'amour s'en vient l'amour s'en va", "White Christmas", et "J'attendrai". Tous nos remerciements et toutes nos félicitations.

La prochaine réunion du Club Musical des Jeunes sera tenu vers le début de février. Surveillez-en la date! Elle paraîtra la semaine prochaine.

Lettre au rédacteur

St-Georges, Beauce, 17 janv. '48
Le Directeur
LE PROGRES
St-Georges

Monsieur,
L'article de votre journal du 7 janvier intitulé: "C'est notre grand père Noël" est erroné du commencement à la fin.

La malice de son auteur est grossière et ne prouve qu'une chose: c'est qu'il ne connaît rien en musique.

Le morceau joué n'était pas la chanson que vous prétendez mais bien une oeuvre de Grand Maître, le Noël d'Aquin (1694-1772) exécuté à la demande du Curé de la paroisse et du Maître de Chapelle. C'est méchant et méprisable d'affirmer que ce morceau fut joué en Jazz.

Cet article est libelleux et nuit considérablement à ma réputation. J'ai étudié sous des maîtres tels que Henri Gagnon de la Basilique de Québec et Arthur Bernier de St-Jean-Baptiste et je suis Lauréat de l'Université Laval.

(Suite à la page 3)

Considération sur la fréquentation scolaire

Rapport de l'enquête faite par M. Laurent Talbot. — 877 enfants sur 939 vont à l'école. — Que sera l'avenir. — Instruction obligatoire.

Un regard rapide sur les plus récentes statistiques compilées par l'enquêteur de la Commission scolaire, M. Laurent Talbot nous porte immédiatement à nous demander quelles solutions faudra-t-il apporter à notre problème scolaire.

La scolarité obligatoire, en effet, avait rendu, il y a quelques années, le problème du logement fort critique. Nos écoles, surtout le collège étaient déjà trop petits. Et la situation présente est vraiment pitoyable. Que sera-t-elle dans les prochaines années?

Mais laissons là ces considérations, quitte à y revenir plus loin, pour donner un détail des statistiques sur la fréquentation de nos écoles.

	Ecoles privées	Comm. Scolaire	A l'étranger	Total
Est Filles	28	164	20	212
Garçons	53	130	38	221
Total Ouest	81	295	58	433
Garçons	33	169	18	220
Filles	22	184	18	224
Total	55	353	36	444
Grand total	136	647	94	877

Les 647 élèves de la Commission scolaire sont logés au Couvent, au Collège, à l'école Lacroix et la classe anglaise (hôtel National).

Les classes privées sont: le Séminaire et le pré-séminaire, les écoles de Mlle Irma Dutil et de Mlle Cécile Talbot.

Tout comme dans la population totale des deux municipalités, est et ouest, les fréquentations scolaires aussi s'équilibrent. 433 pour St-Georges-est, contre 444 pour St-Georges-ouest.

Le recensement démontre qu'il y a une population (suite à la page 4)

Installation du téléphone à cadran à l'étude

Assemblée générale des actionnaires. — Divers systèmes à l'étude. — Services d'un expert retenus.

M. Roland Veilleux, président de la Cie de téléphone de St-Georges, nous annonce qu'à la suite de l'assemblée générale des actionnaires, il a été décidé d'engager des experts pour trouver une solution aux problèmes que doit résoudre la compagnie.

La mission de ces experts en téléphonie n'est pas précisément de procéder à une enquête sur le coût d'installation du téléphone à cadran et des possibilités de financement économique d'un tel système dans les conditions présentes.

Ceci n'est qu'une des multiples solutions à envisager. Elle devra, avant tout, faire un relevé complet du système actuel, étudier les possibilités d'expansion de la compagnie du Téléphone et de celle de notre ville, établir le coût des diverses réparations proposées et suggérer la solution la plus efficace et la plus économique.

On constatera la sagesse du bureau de direction qui n'hésite pas à recourir à l'avis des experts, comme cela devrait toujours se faire pour les corps ou utilités publiques, quels qu'ils soient. A procéder ainsi, les chances d'erreur sont beaucoup réduites.

Une fois la solution proposée par les experts, nous apprend encore M. Veilleux, on la soumettra aux actionnaires.

Avis aux Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb appartenant au Conseil de Beauce, No 2283, sont priés de noter qu'il y aura réunion générale des membres, lundi soir prochain, le 26 janvier à 8 h. 30.

La présence de tous est requise.

La Rançon d'une faute



Surveillez le Progrès la semaine prochaine

LE PROGRES DE ST-GEORGES

REDACTION ET ADMINISTRATION :
ST-GEORGES-EST, CÔTÉ BEAUCE
TEL.: 123

Directeur-Propriétaire : Dr H.-G. HEBERT, M.V.

Abonnement : \$2.00 par année

Imprimé seulement à St-Joseph-de-Beauce.
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa".

Vendeurs de sang et de souffrances

La radio nous apprend ce matin (mardi) que le gouvernement anglais, par l'entremise de ses chargés d'affaires en Palestine, vient d'affirmer aux belligérants Juifs et Arabes des munitions, avions, barbelés, etc., qui dorment dans ses entrepôts.

Incrovable inconscience!
Ou bien, cupidité inouïe qui n'hésite pas à vendre la paix, et avec elle, la vie, le sang et les souffrances des femmes, enfants et vieillards pour quelques misérables dollars!

Pendant ce temps, l'O.N.U. parle d'envoyer un corps expéditionnaire en Terre Sainte pour rétablir la paix.

On ne dirait pas l'Angleterre est de l'O.N.U.
Et comment se fait-il qu'alors que son représentant à Lake Success, siège de l'O.N.U., cherche avec les autres délégués, un moyen de rendre le calme à la Palestine, un autre fonctionnaire du même gouvernement offre armes et munitions aux ennemis des Arabes?

On rapporte que ces derniers ont sagement refusé. Ce geste tendre à nous les rendre plus sympathiques. Mais les Juifs, eux, ne refuseront pas.

Et ce sera l'intensification de la guerre avec tout ce que cela amène d'horreurs sans nom.

Attendons maintenant le prochain exposé de principes sur la paix que l'Angleterre voudra bien nous transmettre.

A vrai dire, des principes, elle n'en manque pas. Même lorsqu'il s'agit du "business as usual" avec le sang et la vie des peuples!

Et les fanatiques, évidemment, sont ceux qui ne se laissent pas tromper par les Anglais, et qui ont le courage d'élever la voix et de démasquer l'iniquité de sa propagande "pour la chrétienté et la civilisation..."

Vérité en deça de "l'océan britannique", erreur au-delà...

J. G. L.

Paul-Eugène Baillargeon

avocat
ST-GEORGES, Beauce

Docteur Camille Gélinas

Ex-élève du New-York Polyclinic Medical School and Hospital.

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.

A St-Georges

Le SAMEDI à partir du 6 sept.

En haut du magasin CHEZ JULIENNE

Tél.: 635

15, Ave Bégin, Lévis

1ère Avenue, ST-GEORGES-EST Tél.: 130-s-2

JACQUES HEBERT

B. A. L. Sc. O. D.

Optométriste — Spécialiste pour la vue

Exercices musculaires

Bureau tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

EDIFICE THIBAudeau
(en face du bureau de poste)

Armand Lessard Enrg.

Peintre-Contracteur

PEINTURAGE et OUVRAGE GENERAL

SABLAGE DE PLANCHERS

3 sabluses dernier modèle.

OUVRAGE GARANTI

VENTE ET POSAGE DE PLANCHERS EN TUILLE et PRELART INCRUSTE.

Plusieurs maisons construites en série par la Canada Life et la Société Centrale de Prêts et Hypothèques ont été peinturées et décorées par nous.

Le sablage fut aussi fait par nous, à la satisfaction des entrepreneurs.

Rue St-Gabriel,
ST-GEORGES-OUEST

Instructions concernant la fréquentation scolaire obligatoire

A sa session de 1943, la Législature de Québec a adopté une loi de fréquentation scolaire obligatoire, dont le principe avait été précédemment approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Le Pape Pie XI avait déjà déclaré dans son Encyclique sur l'Education chrétienne de la Jeunesse: "L'Etat peut exiger et dès lors faire en sorte que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun."

Cette loi oblige tous les enfants de 6 à 14 ans, sains de corps et d'esprit, à fréquenter régulièrement une école publique ou privée. Les parents doivent faire en sorte que leurs enfants satisfassent à cette obligation tous les jours de classe. Durant les heures de classe, nul ne peut employer un enfant d'âge scolaire obligatoire. Cependant, en cas de nécessité, un enfant peut être dispensé de fréquenter l'école pendant au plus six semaines par année. Dans chaque municipalité, la commission scolaire nomme un ou plusieurs contrôleurs d'absences chargés de veiller à l'observance de la loi et à l'application des sanctions prévues.

Inspirée par les meilleurs intérêts de l'enfance, cette loi assure à tous les enfants de la Province un stage d'au moins huit ans à l'école et leur permet ainsi d'acquiescer le minimum d'instruction nécessaire de nos jours. Elle marque un progrès dans l'évolution de notre système d'éducation.

Un des premiers effets de la loi sera de prolonger la vie scolaire d'un grand nombre d'enfants. Dans le passé, un bon nombre d'élèves quittaient l'école après la quatrième ou la cinquième année, vers 11, 12 ou 13 ans. Abandonner l'école aussi tôt peut compromettre l'avenir d'un jeune. La nouvelle loi empêchera de tels départs prématurés.

La loi vise aussi à enrayer l'absence de l'enfant à l'école durant tous les jours de classe. L'assiduité est un facteur essentiel du rendement scolaire. L'élève qui a été absent pendant plusieurs jours a perdu les explications du professeur. Son succès en classe en souffre, il est porté à se décourager, à détester son travail et à s'absenter davantage. Les conséquences préjudiciables d'absences répétées sont particulièrement marquées chez les élèves moyens et peu doués. Ceux-ci sont souvent incapables de reprendre le terrain perdu; ils échouent aux examens et doivent répéter leurs classes. Le manque d'assiduité est sans doute l'une des causes principales de la forte proportion — 20% — de nos doubles.

L'élève qui a été absent retarde aussi le progrès de ses condisciples. A moins que le maître ne le laisse à son sort, il doit lui donner des explications que les autres ont déjà reçues, ce qui entraîne des pertes de temps et nuit à la marche de la classe.

Le manque d'assiduité est aussi préjudiciable au rendement général de notre système scolaire. Le pourcentage de présence des élèves inscrits a été dans les dernières années d'environ 85%. En d'autres termes, ce pourcentage représente une année de 190 jours, une absence moyenne de 23 jours par élève ou une perte de plus de cinq semaines de classe. Le même pourcentage signifie aussi que six élèves dans une classe de 40 sont absents chaque jour. Le niveau des études ne peut que souffrir d'un tel état de choses.

De plus, une fréquentation irrégulière présente un aspect économique non négligeable. Si environ 15% des élèves sont absents quotidiennement, on comprendra le gaspillage énorme qui en résulte, en songeant que les dépenses scolaires sont à peu près les mêmes, que tous les élèves soient présents ou non; le titulaire reçoit le même salaire, les frais d'entretien — chauffage, éclairage, nettoyage, administration — ne varient guère. L'administration des écoles publiques de la Province coûte annuellement quelque \$25 millions. Le pourcentage des absences étant de 15%, c'est dire qu'un proportion équivalente en dollars, soit de trois à quatre millions, ne donne guère de rendement. Nos commissaires d'écoles feraient bien de considé-

rer de ce point de vue les conséquences du manque d'assiduité. En contribuant à hausser le pourcentage de présence, ils obtiendront un rendement plus élevé des argentés administrés par eux. Dans une municipalité scolaire dont les dépenses s'élevaient à \$5,000, c'est sept ou huit cents dollars dépensés sans profit pour les élèves lorsque 15% d'entre eux sont absents. Qu'un élève soit présent ou absent, il entraîne les mêmes frais à la commission scolaire. Mais s'il est absent, il ne peut évidemment profiter de l'enseignement et des argentés dépensés pour lui. Les commissions scolaires ont donc intérêt à prendre toutes les mesures possibles pour assurer la présence régulière des enfants à l'école.

Il faudrait considérer aussi les sommes dépensées pour ceux qui doublent leur classe par suite d'absences, sommes qui ne rapportent guère non plus. Comme le coût moyen de l'enseignement par élève dans la Province est de \$60, on comprend les dépenses à peu près inutiles encourues de ce chef et qu'il serait opportun de réduire.

Sans doute, une fréquentation parfaite restera toujours impossible à obtenir, vu qu'il y a plusieurs causes légitimes d'absences, mais c'est un idéal à viser. Une forte proportion des absences est inévitable et provient de causes injustifiables. Ce sont les absences illégales qu'il importe de faire disparaître.

Les pertes d'ordre éducatif et économique résultant du manque d'assiduité sont donc considérables et méritent qu'on y remédie. Pour profiter de l'enseignement, l'enfant doit d'abord être à l'école. Bien observée, la loi de fréquentation obligatoire contribuera à diminuer les absences injustifiables et à relever le rendement général de notre système scolaire.

(à suivre)

Nouvelles de St-René

NOEL — La fête de Noël a été célébrée avec solennité à St-René. La messe de minuit a été chantée par M. l'abbé Emile Blais curé de la paroisse.

Le chant fut exécuté par la chorale des hommes et des enfants. Pendant la messe de l'aurore, on fit entendre les vieux noëls d'autrefois.

MARGUILLIER — Monsieur Rosario Poulin a été élu marguillier en remplacement de M. Théophile Bolduc, sortant de charge.

STATISTIQUES — En 1947, il y a eu 32 baptêmes, 5 mariages, 6 sépultures dont 5 d'enfants. Population: 582; communicants 350.

VA ET VIEN — Monsieur Guy Morin, étudiant à l'École Agricole de Lévis, a passé les vacances des fêtes chez ses parents M. et Mme Alphonse Morin.

Monsieur Paul Boucher est revenu dans sa famille après un bref séjour à l'hôpital du St-Sacrement de Québec.

NOS MALADES — M. Pierre Maheux est retenu chez lui par la maladie.

Madame Raoul Poulin est à l'hôpital de Beauceville pour quelques jours.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à nos deux coparoiissiens.

PARTIE DE CARTES — Le 28 décembre, à la salle paroissiale eut lieu un euchre organisé par nos jeunes gens au profit des oeuvres paroissiales.

NOS FERMIERES — Le 14 réunion mensuelle des fermières à la salle paroissiale. Vingt-six membres étaient présents. Il y eut souhaits de bonne année par la présidente, Mme Rosario Poulin, puis préparation du programme des activités du cercle pour 1948, et enfin démonstrations de couture et de tricot. Quatre prix de présence furent tirés au sort, puis on ajourna au 11 février.

Le secret de cet art admirable qui satisfait à la fois Dieu, les anges et le prochain, c'est de se dévouer, de s'oublier, de ne pas chercher sa propre satisfaction.

Dr Victor Cloutier

SAINT-GEORGES, Beauce

Coeur — Poumons — Estomac — Foie — Intestins — Pression artérielle

Bureau : 10 h. à 12 h. a.m. — 1 1/2 h. à 4 h. p.m.

Le soir sur rendez-vous — Aucun cas de maternité

La politique à Québec

C'est par la cérémonie traditionnelle et solennelle que s'est ouverte, au Parlement de Québec, la quatrième session du second gouvernement Duplessis.

Le discours du Trône, donnant un aperçu des vues du gouvernement et des législations qu'il se propose de faire adopter, a été lu au Conseil législatif par le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fioret. C'est une pièce remarquable et dont le texte permet les plus beaux espoirs pour le progrès social du Québec et le bien-être de sa population. Il est bon d'en relire les principaux extraits.

"Le progrès et l'existence même de plusieurs nations sont actuellement ébranlés par le chaos économique et menacés par des idéologies malsaines qui causent des misères sans nombre. Fait remarquable, notre province a connu d'une prospérité constante et donne au monde l'exemple de la stabilité, résultat du respect de l'ordre et de l'autorité, car, dans Québec l'attachement invincible à nos traditions et la pratique d'une saine politique familiale, sociale et nationale, ont été et demeurent une excellente garantie de bien-être"

réel et de progrès durable."

"La santé de l'âme, de l'esprit est d'une importance primordiale; mon gouvernement entend la sauvegarder en contribuant généralement au succès de l'éducation et en faisant une lutte énergique et sans compromis aux théories subversives et aux idéologies malsaines qui n'ont pas leur place dans la province de Québec. L'enseignement primaire et secondaire nous intéresse au plus haut degré et nous avons beaucoup fait pour faciliter l'enseignement universitaire. Nous nous proposons de faire encore davantage dans ces domaines."

"Nous savons que l'entreprise privée bien entendue est la meilleure méthode de favoriser le talent, de lui faire donner son plein rendement et d'assurer l'établissement de notre jeunesse pour laquelle nous avons établi de nombreuses écoles spécialisées et multiplié les facilités d'éducation. Nous sommes d'opinion que le paternalisme d'Etat est l'ennemi du progrès véritable. Nous croyons que la province de Québec sera dé-

(Suite à la page 3)

Louis-Robert Ruel

Comptable Public Licencié

Tenue de livres — Vérifications de tous genres — Successions

IMPOTS

1ère AVENUE — ST-GEORGES, Bee

Grand concours d'abonnement au PROGRES

\$200.00 EN PRIX

PREMIER PRIX	\$100.00
DEUXIEME PRIX	50.00
TROISIEME PRIX	25.00
5 PRIX DE	5.00

ABONNEZ-VOUS AU "PROGRES"
GAGNEZ 100 DOLLARS
FAITES VITE!

ABONNEMENT : \$2.00 par année

CONDITIONS DU CONCOURS

Toute personne qui s'abonnera au "Progrès" d'ici la fin de janvier aura droit au tirage.

HATEZ-VOUS!

P.S. — Tous nos abonnés en règle depuis le premier juin auront droit de participer à ce concours. Ils n'ont qu'à nous faire parvenir leur nom et adresse, et la date de leur abonnement.

COUPON D'ABONNEMENT

Ci-inclus \$2.00 pour un an d'abonnement au "Progrès de St-Georges".

NOM

ADRESSE

N.B. — Si vous nous gagnez un nouvel abonné, envoyez-nous son nom et son adresse ainsi que le prix de l'abonnement. Vous aurez une chance de plus de gagner pour chaque abonnement que vous nous obtiendrez.

ATTENTION! ATTENTION!

Agents demandés pour les paroisses environnantes

Toute personne, jeune garçon ou jeune fille, qui désire se faire de l'argent facilement n'a qu'à nous écrire à ce sujet.

Bonnes conditions assurées

AVIS

LE PROGRES DE ST-GEORGES désire un CORRESPONDANT dans CHAQUE PAROISSE

SERA-CE VOUS?

Adressez-vous au "Progrès" en nous donnant vos qualifications et en nous faisant parvenir un couple de nouvelles comme exemple.

POURQUOI NE SERIEZ-VOUS PAS LES DEUX?
SEREZ-VOUS AGENT? SEREZ-VOUS CORRESPONDANT?

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER! GAGNEZ \$100.00

Les gagnants seront déclarés dans le numéro du 5 février 1948

HOTEL DU BOULEVARD Adrien Veilleux Propriétaire

A proximité de DIONNE SPINNING MILLS

Service irréprochable. — Prix spéciaux pour pensionnaires réguliers. — Service de TAXI.

Saint-Georges-Ouest, Beauce Blvd DIONNE

Tél. Rés. 7-5-3 — Tél. Pub. 425

Le 50e anniversaire de la Compagnie Shawinigan

Le président James Wilson souligne que le plus vaste programme d'expansion dans l'histoire de la compagnie est maintenant en voie d'exécution.

Montréal — Il y a cinquante ans aujourd'hui, soit le 15 janvier 1898 une loi de la Législature de la Province de Québec constituait The Shawinigan Water and Power Company. Cette compagnie canadienne d'électricité bien connue dessert aujourd'hui un territoire d'environ 25,000 milles carrés dans la province, chevauchant le fleuve St-Laurent et devenu l'une des plus importantes régions industrielles du Canada.

A l'occasion de cet événement, M. James Wilson, président de la compagnie, a émis un bref communiqué dans lequel il mentionne que, si la génération, la distribution et la vente de l'énergie hydro-électrique de l'aménagement de la compagnie Shawinigan sont engagés l'objectif premier des fondateurs de la compagnie, les entreprises affiliées et associées de la compagnie Shawinigan sont engagées non seulement dans cette industrie mais aussi les produits chimiques, le génie et la construction.

nées écoulées mais ce que nous avons accompli ne peut être considéré que comme l'assurance de notre détermination de faire encore mieux dans les années à venir.

La compagnie est en ce moment lancée dans un des plus vastes programmes d'expansion de son histoire. Non seulement une centrale de 195,000 horsepower est sur le point d'être terminée à Shawinigan Falls et les travaux de construction vont commencer cette année sur un nouvel aménagement de 384,000 horsepower sur le haut St-Maurice à La Trèche, mais de plus des agrandissements considérables sont en cours aux usines de Shawinigan Chemicals Limited, entreprise associée. Des extensions au réseau de distribution sont mises en service dans des régions rurales qui n'étaient pas desservies dans le passé aussi rapidement qu'on peut se procurer le matériel et l'outillage. Les laboratoires de recherche de la compagnie d'électricité et de la compagnie de produits chimiques sont continuellement au travail pour mettre au point de nouveaux procédés et produits et pour étudier les possibilités d'amener de nouvelles entreprises industrielles dans la province.

Le siège social des compagnies Shawinigan sera transporté bientôt dans le nouvel édifice Shawinigan à 600 rue Dorchester ouest, dont la construction est terminée.

Il n'est pas possible, conclut M. Wilson, de prédire avec exactitude ce que les prochaines années apporteront à l'univers dans l'état actuel de bouleversement; quoi qu'il arrive toutefois, les compagnies Shawinigan contribueront dans leur plus entière mesure comme dans le passé, au bien-être et à la prospérité de la Province de Québec et du Canada.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Georges par le fourgon de la maison Gédéon Roy à qui fut confiée la direction des funérailles qui ont eu lieu mercredi, le 14 janvier, au milieu d'une grande foule.

La croix était portée par M. Ernest Paquet, accompagné de M. Emile Gilbert; le cercueil porté par MM. Gérard Caron, Eugène Caron, Benoît Caron, Edouard Rodrigue, Wilfrid Rodrigue et Lucien Rodrigue. Le drapeau du Sacré-Coeur porté par M. Albert Veilleux.

La levée du corps fut faite par Mgr H. Fortier, P.D., de St-Georges, et le service chanté par M. le curé Edouard Beaudoin, de St-Georges, assisté des abbés J. Boucher et J. Champagne, vicaires de St-Georges.

A Madame Rodrigue et aux membres des familles Rodrigue et Morin, nous offrons nos plus vives condoléances dans le deuil qui vient de les frapper si cruellement.

Mort de M. Albert Dumas

Le 15 janvier, à St-Ludger de Frontenac est décédé subitement à l'âge de 50 ans, M. Albert Dumas, époux de Dame Alice Gilbert. Il laisse dans le deuil, ses fils: Wilfrid, Henri-Paul, Bertrand, Jean-Guy, Grégoire, Laurent; ses filles: Mme Henri Morin (Régnard), Mlle Simone, Rolande et Germaine; ses frères, MM. Eugène Dumas, de Mégantic; Joseph, de Connecticut, Irénée; de Joseph, de Connecticut, Pierre, de Val d'Or, Arthur de Montréal, Lucien de La Patrie, Benoît, de Montréal; ses sœurs: Mme Aimé Labelle, de Montréal; Mme Ernest Grenier, de St-Ludger; Mme Arthur Desmarais, de Marbléton; son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Dumas, de Mégantic; sa grand-mère, Mme Pierre Therrien, de St-Samuel; ses beaux-parents: M. et Mme Joseph Gilbert, de St-Ludger.

Les funérailles ont eu lieu lundi à 9 h. 30, à St-Ludger, sous la direction de la maison Giguère & Frère, de St-Georges.

Mort accidentelle de M. Alfredo Rodrigue

Le neuf janvier est décédé à l'hôpital de Bangor des suites d'un accident dans un chantier du Maine, M. Alfredo Rodrigue, époux de Dame Marie-Laure Morin, de St-Georges de Beauce. Il était âgé de 44 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Raymond-Marie, Berchmans, Rosaire, Aurèle et Bertrand. Son père et sa mère, M. et Mme Alfred Rodrigue de St-Georges; un frère, Louis-Alphonse, de St-Georges; ses sœurs: Mme Pierre-Aurèle Beaudoin, de Laurier Station, Mme Wilfrid Gilbert, de St-Georges, Mme Alphonse Thibierge, de St-Côme, Mme Lucien Gilbert, de St-Georges et Mme Philippe Roy, de St-Martin; ses beaux-parents, M. et Mme Albert Morin, de Notre-Dame des Pins.

Théâtre VIMY

Tous les soirs à 7 heures

Une représentation et demie.

Programme double tous les soirs avec répétition du premier film. Ceci pour avantager les auditeurs qui ne sont libres que tard dans la soirée.

DIMANCHE représentation continue à partir de 1 heure de l'après-midi.

Programme

Jeu, ven., sam., 22-23-24 janv.: **PRESIDENT HAUT DE COEUR** avec Harry Baur, Betty Stockfield **CRIME SCHOOL** avec Humphrey Bogart, Dead End Kids

Dimanche, lundi, 25-26 janv.: **LES DEUX GAMINES** avec Jacqueline Daix, Maurice Escande **YOU'RE IN THE ARMY NOW** avec Jimmy Durante, Jane Wyman.

Mardi, mercredi, 27-28 janv.: **ARENES JOYEUSES** avec Lucien Baroux, Betty Stockfield **BRING ON THE GIRLS** avec Veronica Lake, Sonny Tufts

MERCREDI: FOTO-NITE

Mercredi soir dernier, le 14 janvier, Monsieur Benoît Brousseau a perdu l'occasion de recevoir \$130.00 pour sa photographie, vu que monsieur Brousseau n'était pas présent quand son nom a été appelé.

Cette semaine, le Foto-Nite est donc porté à \$140.00. Soyez présents!

La politique à Québec

Le développement plus rationnellement et plus rapidement par l'initiative privée bien comprise, c'est-à-dire saine et juste, consciente de ses devoirs de ses droits, respectueuse de ses obligations envers le peuple, envers la province et envers la nation.

"Nous savons que l'agriculture est le réservoir de nos forces vives et la forteresse de l'ordre. Mon gouvernement lui conserve la place prépondérante qu'elle occupe et doit occuper dans notre économie. Vous serez donc appelés à voter des sommes additionnelles pour continuer l'oeuvre du prêt agricole instituée en 1936 et assurer à nos cultivateurs les bienfaits permanents de cette grande institution provinciale. Le prêt agricole s'est avéré profitable à tous les points de vue. De la somme d'environ \$60 millions prêtée aux cultivateurs, depuis onze ans, seuls \$150 ont été perdus, soit à peine un quart de cent par mille dollars. C'est là une manifestation de l'honorabilité de notre classe agricole et un certificat de haute compétence administrative. Mon gouvernement demandera de voter des subsides substantiels pour compléter l'oeuvre salutaire et féconde de la récupération, pour le drainage des terrains marécageux susceptibles d'être cultivés."

"La coopération entre le capital et le travail est indispensable au véritable progrès. Les employeurs et les employés ont des droits mais tous deux ont des devoirs. Nous considérons que la meilleure garantie des droits de chacun se trouve dans l'accomplissement du devoir par chacun."

"Une politique de colonisation réaliste et progressive est un complément indispensable à l'agriculture, à l'équilibre de notre population et au progrès de la province. Des mesures appropriées ont donc été prises et seront perfectionnées pour agrandir de beaucoup notre domaine agricole, en particulier dans la région du lac Matagami. La mise en valeur de ce territoire rendra possible la fondation de 225 nouvelles paroisses."

Toujours désireux de coopérer à la grandeur du Canada, le gouvernement est d'opinion que la meilleure sauvegarde d'une véritable

unité nationale réside dans une politique de décentralisation. Il est juste et indispensable que Québec puisse exercer dans leur plénitude les droits, prérogatives et libertés qui nous appartiennent, sont nécessaires à notre avenir et nous sont, par surcroît, reconnus par notre constitution.

Le discours du Trône parle aussi du développement des ressources forestières et minières, des pêcheries maritimes et sportives, de voirie et de ponts, du progrès de la petite industrie et de la crise du logement. Dès la première séance de la session, 24 projets de lois paraissent au feuilleton de la Chambre, ce qui ne s'était jamais vu encore dans l'histoire parlementaire de notre province. Quatre mesures se rapportent à l'habitation et prévoient \$3,100,000 de dépenses dans ce but; \$5 millions sont ajoutés au crédit agricole; \$3 millions sont consacrés au drainage; \$5 millions à l'entretien et à la construction de ponts; etc.

Lettre au rédacteur

(suite de la 1ère page)

Une petite leçon de ces musiciens vous aurait certainement appris à reconnaître la provenance du morceau en question.

Preuve qu'il faut toujours se renseigner avant de parler pour ne pas se mettre les pieds dans les plats et parler à travers son chapeau.

J'exige donc une rétractation complète, dans la même page de votre journal d'ici quinze jours, si vous voulez vous éviter des désagréments.

Votre tout dévoué,
Robert DICK

Note de la rédaction. — Nous publions la lettre de M. Dick. Nous le faisons parce que son auteur, se croyant à tort lésé, exige une rétractation.

Nous prenons note de la leçon d'histoire de musique de M. Dick. Cependant, nous savons qu'il y a des sources de références qui prouvent tout le contraire sur ce prétendu Noël de Daquin (1694-1772), et non d'Aquin, comme l'écrit notre correspondant!

Citons Ernest Myrand dans ses "Noëls anciens de la Nouvelle-France" publiés chez Beauchemin en 1926. (page 149 à 154)

M. Myrand donne plusieurs versions populaires de cet air qui n'est autre qu'une chanson à boire sortie du "Caveau", célèbre cabaret de Paris. Plus tard, devant la popularité du chant un esprit bien intentionné, trouvant l'air beau mais les paroles trop profanes, résolut de le christianiser (tout comme ces honnêtes gens qui veulent voir disparaître le "trop païen" Père Noël). Il adopta donc des paroles religieuses à la mélodie.

Puisons au texte même (page 153).

"Eh! me direz-vous, oseriez-vous soutenir qu'un pareil rigaudon se chantait dans nos églises? J'en suis à ce point convaincu qu'on l'y entendrait peut-être encore si Mgr Plessis n'y eût mis bon ordre dès son avènement au trône épiscopal de Québec (1806). Ce fut lui qui prohiba la fameuse ritournelle avec bien d'autres pré-

FONDERIE

Ouvrage général — Main d'oeuvre experte

Fonte: Cuivre, Aluminium, Bronze en série ou à la pièce

ECHANTILLON ET PRIX SUR DEMANDE

LES METAUX DE LA BEAUCE Ltée

St-Martin, Cté Beauce, P. Qué.

tendus chants d'église que leur sans-gêne littéraire et leur pimpante allure musicale rendaient absolument indignes des échos du sanctuaire.

Dans tous les cas, la chanson du Grand Père Noël a bel et bien tué le cantique du Père Noël expressément écrit pour l'enterrer elle-même. Et fut pris qui voulait prendre: c'est la morale de la fable du rat et de l'huile. Bacchus est un malin qui ne permet pas toujours à Santa Claus de lui faire un cercueil avec son propre tonneau. Il y a quatre-vingts ans et plus que le Noël bourguignon est mort, et l'on chante encore aujourd'hui, à gorge déployée, comme au bon temps de 1750:

Je bois du, je bois bras
Je bois du bras gauche
C'est ça qui m'réchauffe!

C'est absurde, idiot, inepte au possible, tout ce qu'il vous plaira, je l'admets sans conteste, mais enfin c'est drôle, incontestablement drôle; et je maintiens que cette vieille "barrique de republique" fera rire aussi longtemps qu'il y aura sur terre une bouteille et un ivrogne en présence".

Ce serait donc à M. Myrand de se rétracter et non à notre journal! Disons en un mot, que nous ne serions pas revenu sur l'affaire.

Dr L. P. PELCHAT
Chirurgien-Dentiste
Edifice Veilleux. Tél.: 351
1ère Ave. St-Georges-Est

Dr Samuel Bouchard
Médecin-Vétérinaire
ST-GEORGES EST, Beauce

DR ROMUALD PAQUET
MEDECIN - CHIRURGIEN
Bureau à St-Georges tous les jours
Edifice Victor Veilleux 1ère Avenue, Tél.: 43

GARAGE ROYAL
Henri POULIN et Taschereau FERLAND, props.
Automobilistes confiez-nous vos réparations, soyez assurés d'avoir un bon service à prix raisonnable.
OUVERT DE 7h. A.M. à 12h. P.M.
M. Taschereau FERLAND, mécanicien expérimenté fait partie aujourd'hui de notre personnel.
ST-GEORGES-EST — 2ième Ave
C. P. 397 Tél. 434

MARCHE CENTRAL
BOUCHERIE - EPICERIE
ST-GEORGES EST Tél.: 395
Spéciaux à chaque semaine.

GIGUERE & FRERE
DIRECTEURS de FUNERAILLES
AMBULANCE EXCLUSIVE POUR LES MALADES
Service jour et nuit
SALON FUNERAIRE A LA DISPOSITION DU PUBLIC
ST-GEORGES Tél.: 230 BEAUCHEVILLE Tél.: 11

TEL.: 353 BOITE POSTALE 225

Ls. G. MARQUIS
ASSURANCES GENERALES
Vie, Feu, Accidents, Maladie, Automobile, Vol, Responsabilité civile et patronale, Bouilloire, Garantie, Marine, Bris de glace, Attelage, etc.

1ère AVENUE ST-GEORGES-EST, BEAUCE

AU THEATRE VIMY

SEE!... HEARY... THRILL!... TO THE MELODIOUS MASTERY OF ALL THESE FAMOUS ARTISTS!

ROBERT MORROS and WM. LEVARCH pres.

CARNEGIE HALL

MARSHA HUNT
WILLIAM PRINCE
And in order of Their Appearance:
Walter DAMROSCH
BRUNO WALTER
NEW YORK PHILHARMONIC Symphony Orchestra
LILY PONS
Gregor PIATIGORSKY
RISE STEVENS
Arthur RODZINSKI
Arthur RUBINSTEIN
JAN PEERCE
EZIO PINZA
VAUGHN MONROE & HIS ORCHESTRA
JASCHA HEIFETZ
FRITZ REINER
Leopold STOKOWSKI
HARRY JAMES

CARNEGIE HALL qui passera au Vimy, jeudi, vendredi et samedi prochains, est un film d'une valeur exceptionnelle. Jamais Hollywood n'a fait appel, en un seul film, au talent d'artistes tels que Lily Pons, Bruno Walter, Jean Peerce, Fritz Reiner, Leopold Stokowski, etc. En plus d'une intrigue extrêmement émouvante, nous assistons à un concert qui dure plus d'une heure et demi. Lily Pons que nous entendions encore samedi dernier, dans l'opéra Lucia de Lammermoor, irradié du Metropolitan, chante le fameux Air des Clochettes, de Lakmé. Risé Stevens, chante en français aussi, des pages de Carmen. Les décors, qui sont ceux-mêmes de la fameuse salle Carnegie à New-York, sont splendides et la photographie de cette pellicule est réellement magnifique.

Le public de Saint-Georges, et des environs, verra certainement avec plaisir ce film inoubliable qu'est Carnegie Hall, qui passera au Vimy les 29, 30 et 31 janvier.

**Saveur
Délicieuse**
— Scellée à Vide



**CAFÉ
"SALADA"**

Deux victoires du Shoe Shop qui revient menaçant

Il rattrappe le Woollen en première quand ce dernier subit ses deux premières défaites. — Le Spinning et le Shoe Shop sont les vainqueurs dans ces parties. Le Marchand est maintenant ex-aequo avec le Spinning.

Accident à Claude Morin

Les joueurs de Clément Gendron qui ont terminé la saison dernière en tête du circuit Crépeau, sont en train de devenir de sérieux maux de tête à Jean-Marie Bilodeau, pilote du Woollen. Le Shoe Shop a en effet gagné ses deux dernières parties contre le Woollen et le Marchand pendant que le Woollen au contraire subissait deux défaites. Il existe ainsi une double égalité en tête de la ligue et les deux autres clubs se partagent la troisième position.

Dans la partie de mardi le Shoe Shop a profité de l'absence de Jean-Paul Gilbert à la défense pour déclasser le Woollen par 8 à 2. Robert Pelchat a conduit la barque des vainqueurs en prenant part à cinq points pendant que son co-équipier Yves Roberge réussissait le second tour du chapeau par un joueur de la ligue. Le cerbère Jolicoeur fut blessé assez grièvement au nez par un lancer mais revint courageusement au jeu pour être débordé par la suite.

Malgré une belle lutte du Marchand, le Shoe Shop a de nouveau triomphé pour la deuxième fois en trois soirs par 3 à 2 jeudi. Mal-

gré le départ de Léo Morin, la première ligne du Shoe Shop a bien fonctionné avec le coach Clément Gendron qui a chausé les patins pour aller compter le but décisif. Pelchat a de nouveau brillé en enregistrant les deux premiers buts de son club. Pour Marchand Léo Gagné a de nouveau brillé par des arrêts difficiles.

Le Spinning a permis au Shoe Shop de rattrapper le Woollen en disposant de ce dernier 6 à 5 dans une partie rapide dimanche. Malgré un superbe ralliement le Woollen a du s'avouer vaincu quand Réal Carrier déjoua Jolicoeur deux minutes avant la fin. Le Spinning qui menait 5 à 1 au début du second vingt, eu fort à faire après le ralliement de son adversaire qui égala par la suite 5 à 5. Réal Carrier fit un beau retour dans le hockey local en prenant part à 5 points dont trois franchs buts. Gaston Maheux compta deux buts rapides au début de la partie pour être ensuite continuellement menaçant. Pour Woollen, Henri et Robert Veilleux de même que Jacques Labbé et Ray, Dallaire étaient le plus en vedette.

Un accident assez grave est survenu à un de nos jeunes joueurs de défense, Claude Morin qui a reçu un dur coup de bâton sur le nez à St-Evariste. Claude est actuellement hospitalisé, mais on nous annonce que son état est maintenant satisfaisant.

Voici le sommaire des joutes de la dernière semaine:
Woollen 2, Shoe Shop 8
1ère période:
1—Woollen: R. Veilleux (H. Veilleux) 2:30;
2—Shoe Shop: Pelchat (Y. Roberge et F. Veilleux) 14:07;
3—Shoe Shop: Pelchat (Moisan) 17:24;
Aucune punition.
2ième période
4—Shoe Shop: L. Morin (Pelchat) 7:29;
5—Shoe Shop: Catellier (Dumas) 14:00;
6—Shoe Shop: Y. Roberge (Pelchat) 18:53;
Punitions: L. Morin 2, Dallaire, R. Veilleux, Méthot
3ième période:
7—Shoe Shop: Y. Roberge, 1:18
8—Shoe Shop: Dumas (C. Veilleux, Méthot) 13:20;
9—Woollen: Carignan (R. Veilleux, H. Veilleux) 13:51;
10—Shoe Shop: Y. Roberge (Pelchat, L. Morin) 14:03.
Aucune punition.
Arbitre: A. Giguère.
Juges de lignes: G. Bertrand et G. Gagnon.

Marchand 2; Shoe Shop, 3;
1ère période:
1—Shoe Shop: Pelchat (F. Veilleux) 3:1;
2—Marchand: Fiset (Vachon-Bégin) 5:16;
3—Shoe Shop: Pelchat (Y. Roberge) 7:29;
Aucune Punition.
2ième période:
4—Shoe Shop: Gendron (Y. Roberge) 8:58;
Aucune punition.
Troisième période:
5—Marchand: Paquet (M. Roberge) 5:30;
Punitions: Vachon, F. Veilleux, 2.
Arbitres: V. Cloutier et L.-P. Gagnon.

Spinning 6; Woollen 5;
1ère période:
2—Spinning: Maheux (C. Carrier) 2:09;
2—Spinning: Maheux (C. Carrier, R. Carrier) 2:51;
3—Woollen: J. Labbé (R. Veilleux) 12:34;
4—Spinning: R. Carrier (C. Carrier) 16:50;
5—Spinning: Caron (R. Carrier) 17:47;
Aucune punition.
2ième période:
6—Spinning: R. Carrier (Caron) 7:23;
7—Woollen: H. Veilleux (R. Veilleux) 13:14;
8—Woollen: R. Veilleux (H. Veilleux, J. Labbé) 16:57;
9—Woollen: H. Veilleux (Dallaire, J. Labbé) 18:41;
Punitions: Maheux, R. Veilleux.
Troisième période:
10—Woollen: J. Labbé (Dallaire) 13:15.
11—Spinning: R. Carrier 17:41.
Aucune punition.
Arbitres: P. E. Baillargeon et A. Giguère.

Cédule de la semaine:
Jeudi le 22 — Spinning à Woollen;
Dimanche, le 25 — Shoe à Woollen;
Mardi le 27 — Marchand à Spinning;
Jeudi, le 29 — Spinning à Shoe Shop.

Positions

	j	g	p	n	pp	pc	pt
Woollen	7	5	2	0	36	24	10
Sho Shop	7	5	2	0	25	15	10
Marchand	7	2	5	0	16	25	4
Spinning	7	2	5	0	16	29	4

Les compteurs

	b.	a	pt	pu
H. Veilleux, W.M.	9	15	24	0
R. Veilleux, W.M.	14	9	23	4
J. Labbé W.M.	5	11	16	0
Pelchat, S.S.	7	7	14	7
Y. Roberge, S.S.	6	6	12	0
Vachon, M.	5	3	8	6
L. Morin, S.S.	4	3	7	13
B. Veilleux, M.	3	3	6	2
J.-P. Veilleux, M.	2	4	6	0
F. Veilleux, S.S.	1	5	6	6

Les Cerbères

	pl	pc	bl	moy
Landry, S.S.	7	15	1	2.14
Jolicoeur, W.M.	7	24	0	3.43
Gagné, M.	7	25	0	3.57
Rhéaume, D.S.	7	29	0	4.14

Yvon-Paul Gilbert

A l'hôpital

Mardi, le 13 janvier, l'ambulance de la maison Gédéon Roy, de St-Georges, transportait à l'Hôtel-Dieu de Québec Madame Johney Bouchard de St-Zacharie de Beauce.

A madame Bouchard, nos vœux de prompt et parfait rétablissement.

Le monde du ski

Par Clément Rhéaume
Enfin voilà de la neige!

Avec la nouvelle chute de neige tombée en fin de semaine, vraiment la saison du ski va bien. Car tous ceux ou celles qui fréquentent le chalet du ski sur la rivière Pozer seront enchantés de l'enneigement excellent, tant des pistes que des pentes. Il y a plus de quinze pouces de neige poudreuse.

En passant, je m'en voudrais de ne pas faire remarquer aux principaux directeurs du club de ski, sans vouloir les blesser naturellement, que la nouvelle piste de ski fraîchement inaugurée la semaine dernière, ne devrait pas être un endroit pour pratiquer le port de la traîne sauvage, car cette dernière, sans lui ôter tout le bon plaisir qu'elle peut donner aux amateurs de ce sport, porte vraiment son nom de sauvage, sur nos collines. L'autre jour je ferai remarquer qu'un jeune skieur est venue près de se briser quelques membres lorsque son ski piqua dans un trou fait par un arrêt de traîne sauvage. La jeune fille sortit indemne de sa gigantesque pirouette. Mais qui nous dit que si la direction laisse pratiquer ce sport sur la nouvelle piste qui pourtant demande beaucoup de travail, nous n'aurons pas à déplorer d'accident?

Si certaines personnes préférant pratiquer le sport de la traîne-sauvage au ski, et bien! il me semble qu'il y a de nombreuses autres montagnes dans toute notre ville de St-Georges, pour qu'ils puissent laisser la piste de ski intacte afin que les skieurs soient certains de descendre la colline sans avoir la frousse de frapper un trou avec leurs spatules.

C'est une chose bien facile à comprendre. Il n'y a pas d'autre sport qui se pratique sur une piste de ski. Chaque sport à sa place. J'espère que la direction du club de ski ne m'en voudra pas trop et m'excusera d'avoir abordé ce délicat sujet. J'espère qu'on bannira le sport de la traîne-sauvage dans la belle piste qu'il vient de nous construire.

Il y a déjà tant d'accidents quand la piste est en bon ordre. N'allons pas en chercher en pratiquant d'autres sports dans la montagne.

Potinski...

Deux skieurs du Québec ont pratiqué un nouveau sport sur "spatules" sur le lac Beauport, en se faisant traîner par avion. Peut-être aurons-nous l'occasion d'en voir autant avec celui de M. Bernard de St-Côme.

Mlle Judith Monfette, bien connue dans nos parages, et championne du Lac St-Jean, fut victime d'un grave accident au Mont Ste-Anne la semaine dernière, alors qu'elle pratiquait pour le concours provincial. Nos meilleurs vœux de rétablissement à Mlle Monfette.

Notre amie Monique R. nous fit de joyeuses pirouettes, mardi après-midi...

Le Centre de ski de St-Georges est inondé d'amateurs de ski ces jours-ci par la nouvelle neige fraîchement tombée.

Enfin, la lumière est installée dans toute la montagne. Ca fait assez longtemps que votre serviteur en parle, n'est-ce pas?

Considération sur la...

(suite de la 1ère page)

total d'âge scolaire de 939 enfants répartis ainsi:

	Présences	Absences
Est	464	433
Ouest	475	444
Totaux	939	877

Parmi ces 62 absences, nous rapporte M. Talbot, plusieurs, pour des raisons majeures ont obtenu l'autorisation de quitter l'école avant d'atteindre l'âge minimum, 14 ans, fixé par la loi provinciale de 1944 dont nous commençons cette semaine la publication.

En outre, quelques-uns ont eu la bonne fortune d'atteindre le 7e degré avant l'âge de 14 ans. D'autres sont absents pour cause de maladie. Enfin, il y a le petit groupe des récalcitrants qui ne dépasse guère la douzaine.

Avec un pourcentage moyen de 93.4 d'assistance, on peut croire que la situation est bonne. Sans atteindre l'impossible 100 pour cent de fréquentation, il devrait cependant être possible de l'améliorer encore.

Surtout si l'on construisait une ou des écoles nou-

Dimanche, le 25 janvier, aura lieu au centre de ski un concours de slalom. Prière de communiquer avec le rédacteur sportif du ski et de donner vos noms immédiatement.

Espérons que à sauvage traîne sera bannie à jamais de l'O.T.J.?

Tout en brisant la montagne, elle peut briser bien des jambes.

Nos "jeunes p'tits-vieux" se sont-ils lassés dès la première journée du ski? On ne les voit plus.

Notre ami Andréa est sorti de son trou pour venir montrer son savoir-faire la semaine dernière...

C'est justement pourquoi il a brisé ses "spatules"...

Combien aurons-nous de skieurs prêts pour l'épreuve de Slalom, le 25 janvier?

Skieurs de St-Georges, voyez à vos affaires, car nous aurons concurrence de l'étranger certainement...

Pratiquons... pratiquons... Potinskiour

La pratique du Slalom

Le concours de slalom se poursuit comme suit: il suffit au skieur de partir après avoir reçu l'ordre du "starter" et de passer entre les poteaux disposés en plusieurs endroits. De 6 à 8 poteaux sont disposés à cinq pieds de distance en ligne droite. Aussitôt que le skieur a passé tous ses poteaux il doit se pousser et non pas courir ou faire des enjambées mais bien pousser comme je dis plus haut avec ses deux bâtons jusqu'à la limite, soit une distance à peu près de trente pieds et alors qu'il arrive à l'arrêt. Celui qui a pris le moins de temps est proclamé vainqueur.

Si le skieur tombe, il se relève au plus vite pour ne pas perdre de temps et continuer son concours. Bien entendu qu'il perd des points en n'effectuant pas son trajet à la perfection.

Voici quelques-uns de nos skieurs inscrits au concours: Roger Berber, Fabien Morissette, Yvon Roy, Réal Houde, Roland Gilbert, Jules Lessard, André Bolduc.

Clément Rhéaume

Décès de M. Napoléon Boutin

Le 15 janvier, à l'hôpital du Sacrement, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Napoléon Boutin, époux de feu Dame Marie-Victoria Carrier. Il laisse pour le pleurer son fils, M. Raoul Dumas, de St-Théophile; ses filles, Mme Dominique Godette (Alice), de St-Théophile, Mme Wilfrid Drouin (Marie-Paule), de St-Louis de Dorchester, Mme Roland Caron (Marie-Jeanne), de St-René de Beauce, Mlles Aline, Annette et Georgette, de Québec.

Les funérailles ont eu lieu samedi à 9 heures, à St-Théophile, sous la direction de la maison Giguère & Frère de St-Georges.

Grand concours de slalom dimanche le 25 janvier

A 2 heures et demi précises

Tous les skieurs désireux d'y prendre part sont priés de donner leurs noms à CLEMENT RHEAUME, tél. 200.

Un appel à tous les skieurs de la Beauce pour ce concours. Communiquer avec Clément Rhéaume, St-Georges de Beauce, B. P. 249.

elles. Au fait, combien d'années à venir nos écoles actuelles pourront-elles suffire? A vrai dire, la question est mal posée, parce que nos écoles ne suffisent plus depuis déjà quelques années.

Alors, en supportant le statu quo pour les 3 ou 4 prochaines années, nous assisterons à une véritable tragédie.

Il y a six ans, naissaient 177 enfants. Quelques-uns sont morts. Mais il en reste 150 au moins. Comme environ une quarantaine d'élèves quitteront les écoles à cause de leur âge limite, il y aura alors 110 élèves dans nos écoles. Où les loger?

Et dans six ans, lorsque les 1360 enfants, nés durant les 6 dernières années devront fréquenter nos écoles, où les entassera-t-on?

Il est déjà inhumain de loger 877 enfants dans nos écoles. Et il y en aura deux fois plus. Car, sur ces 877 ceux des cours préparatoires, des premier, deuxième et troisième degrés, encore à l'école, seront au nombre d'environ 300. Plus les 1360, cela fera le chiffre incroyable de 1660 écoliers.

Construire un Collège, comme on l'a déjà proposé sera-t-il suffisant? Ce ne sera qu'un premier pas. Car il y faudra aussi un couvent.

Nous n'avons pas l'intention de nous introduire dans la querelle qui n'a rien réglé sur le site de nos futures écoles, mais nous nous demandons fortement ce que feront nos commissaires.

Soit dit en passant, ils ont sur les bras une tâche formidable. Il faudra un effort collectif pour résoudre cet angoissant problème.

Et c'est urgent!

Laval CLICHE

Blocs de béton

De qualité (SUPER-VIBRES) De plus haute résistance De plus basse absorption.

Grande quantité en réserve pour toute construction

J. A. TURCOTTE

St-Georges-Est

Cté Beauce, P.Q. Tél.: 222 aout, sept., oct.

AUTOMOBILISTES

Vos vitres d'automobiles et de camions sont cassées ou fendillées? Nous pouvons facilement les remplacer par du verre de sécurité pour les autos de promenade et par du verre tempé pour les camions. N'importe quelle marque et grandeur. Pour autos usagés, nous avons du verre plus commun (cristal). Notre assortiment est au complet.

Nous nous occupons aussi de débossage, peinture DUCO & DULUX, posage de phares, miroir, "Grill Guard", tapis de caoutchouc et de turquie, couverture de sièges, etc.

Posage de caoutchouc sur roues de voiture (traction animale) SERVICE RAPIDE

GARAGE FRANÇOIS DUBE

65, rue Principale, ST-GEORGES-OUEST, Beauce

Tél. garage: 137 — Tél. résidence: 136

Bureau: WALNUT 3015

Verochio Limitée

CONTRACTEUR GENERAL

P. CHIARELLA 5482 Western Avenue Montréal, P. Q.

Beaulieu & Laflamme
AVOCATS & PROCUREURS
St-Georges, Bce — Téléphone 301
Marie-Louis BEAULIEU, L. Ph. C.R., Avocat et docteur en droit, 111, Côte de la Montagne, QUEBEC
Rodolphe LAFLAMME, B.A. Avocat et licencié en droit, St-Georges de Beauce.
TELEPHONE: Bureau 2-1594 Rés. 5399 Bureau 301 Rés. 345

Cultivateurs... Attention!
Sauvez vos porcelets nouveau-nés de L'ANEMIE, les VERS, la DIARRHÉE en leur donnant les comprimés ANÉ-MIE
1 comprimé le 3ième jour, le 6ième et le 9ième. SATISFACTION GARANTIE
Laboratoire Vétérinaire St-Georges Enr. St-Georges de Beauce, Québec.
MONTREAL QUEBEC

Kennebec Construction
Cie Limitée
Bureau principal Blvd Dionne — St-Georges, Bce Tél. 402
SPECIALITE: Construction de routes et ponts.
AUSI excavation en général, Minage, travaux de béton, creusage de tranchées. Location de pelles, tracteurs avec "BULL-DOZERS", compresseurs, etc.
Nous possédons un outillage complet moderne